



Comment avoir la nationalite francaise

Par **asraoui**, le **18/12/2014** à **10:32**

bonjour ma mere est ne en algerie en 1951 de pere marocain eanciens combattant il a une carte de combattant n 60.709 valable 22 7 1955 au 21 7 1960 d office national des enciens combattants et victimes de laguerre est ce que c possible d avoir la nationalite francaise et quels sont les demarches s il vous plai merci

Par **domat**, le **18/12/2014** à **10:58**

bjr,

pour que vous soyez français, il faut qu'un de vos parents (père ou mère) soit français à votre naissance ou à votre majorité.

sinon vous avez suivi la nationalité de vos parents, si ceux-ci sont devenus algériens en 1962, vous avez la nationalité algérienne.

le fait que votre grand père marocain était un ancien combattant ne vous permet d'obtenir la nationalité française.

cdt